

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Arrêté du 29 août 2022 portant création d'antennes extra-départementales de services des impôts des entreprises

NOR : ECOP2207452A

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,

Vu le code général des impôts ;

Vu le livre des procédures fiscales ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, notamment ses articles 1^{er}, 4 et 7 ;

Vu l'avis du comité technique de réseau de la direction générale des finances publiques en date du 14 avril 2022,

Arrête :

Art. 1^{er}. – En application du 2° *bis* de l'article 4 du décret du 16 juin 2009 susvisé et sans préjudice des compétences dévolues aux autres services déconcentrés et services à compétence nationale de la direction générale des finances publiques, les directions départementales ou régionales des finances publiques mentionnées dans la deuxième colonne du tableau de l'annexe peuvent exercer les missions mentionnées au 2° *bis* de l'article 4 du décret précité à l'égard des professionnels relevant de la compétence territoriale des directions départementales ou régionales des finances publiques mentionnées dans la première colonne du tableau de l'annexe.

Art. 2. – Pour l'application de l'article 1^{er}, sont créées, dans chacune des directions départementales ou régionales mentionnées dans la deuxième colonne du tableau de l'annexe, des antennes extra-départementales des services des impôts des entreprises des directions exportatrices mentionnées dans la première colonne de la même annexe. Les travaux des antennes extra-départementales sont réalisés sous le contrôle et l'autorité de ces directions exportatrices.

Les antennes sont créées aux dates prévues dans la troisième colonne du tableau de l'annexe.

Art. 3. – Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2022.

Art. 4. – Le directeur général des finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 août 2022.

Pour le ministre et par délégation :

La secrétaire générale,

M.-A. BARBAT-LAYANI

ANNEXE

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES OU RÉGIONALES DES FINANCES PUBLIQUES EXPORTATRICES	DIRECTIONS D'ACCUEIL DES ANTENNES EXTRA-DÉPARTEMENTALES DES SERVICES DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DES DIRECTIONS EXPORTATRICES	DATE DE CREATION DES ANTENNES
Direction régionale des finances publiques Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône	Direction départementale des finances publiques de la Drôme	01/09/2022
Direction régionale des finances publiques Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône	Direction départementale des finances publiques de la Drôme	01/09/2022
Direction départementale des finances publiques des Yvelines	Direction départementale des finances publiques de l'Eure	01/09/2022
Direction départementale des finances publiques de l'Essonne	Direction départementale des finances publiques de la Haute-Marne	01/09/2022
Direction départementale des finances publiques des Alpes-Maritimes	Direction départementale des finances publiques des Alpes-de-Haute-Provence	01/09/2022
Direction régionale des finances publiques d'Occitanie et du département de la Haute-Garonne	Direction départementale des finances publiques du Lot-et-Garonne	01/09/2023
Direction régionale des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde	Direction départementale des finances publiques des Landes	01/09/2023
Direction départementale finances publiques de l'Hérault	Direction départementale des finances publiques du Gard	01/09/2023
Direction régionale des finances publiques des Pays-de-la-Loire et du département de Loire-Atlantique	Direction départementale des finances publiques de la Vendée	01/09/2023
Direction régionale des finances publiques Grand Est et du département du Bas-Rhin	Direction départementale des finances publiques de la Moselle	01/09/2023
Direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris	Direction départementale des finances publiques du Cher	01/09/2023
Direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris	Direction régionale des finances publiques de Normandie et du département de Seine-Maritime	01/09/2023
Direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine	Direction départementale des finances publiques des Côtes d'Armor	01/09/2024
Direction départementale des finances publiques du Val-d'Oise	Direction départementale des finances publiques de l'Aisne	01/09/2024
Direction départementale des finances publiques de Seine-et-Marne	Direction départementale des finances publiques de la Meuse	01/09/2024
Direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine	Direction départementale des finances publiques du Loir-et-Cher	01/09/2024
Direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne	Direction départementale des finances publiques de l'Oise	01/09/2024